Ecole Saint Christophe
28 rue du Docteur Bouret
59700 Marcq-en-Barœul

Ecole Notre Dame des Victoires

Marcq-en-Barœul, le 17 mars 2020.

Bonjour à chacune et à chacun,

Comme convenu, nous vous recontactons concernant les modalités d'accueil des enfants des familles qui ont un engagement professionnel dans une structure de santé.

Les 4 chefs d'établissements marcquois : Notre Dame Victoire, Notre Dame de Lourdes, Saint Christophe et Saint Aignan, mettons en œuvre un accueil mutualisé pour répondre aux demandes reçues. L'enseignement catholique s'est engagé à aider le pays -comme il le peut- pour enrayer l'épidémie. A notre niveau, nous en faisons une priorité de soutien et d'aide.

A compter du jeudi 19 mars matin, une école parmi les 4 citées regroupera les enfants des personnels soignants et des forces de l'ordre suivant les modalités suivantes :

- *pour les enfants **dont au moins l'un des parents est personnel de santé qui n'aurait pas trouvé d'autres modes de garde (2 conditions),***
- *attestation sur l'honneur d'impossibilité de garde et justificatif(s) professionnel(s),*
- *accueil des enfants en groupe de 10 maximum avec mise en œuvre des « gestes barrières ».*

Professions concernées :

- *personnel travaillant en établissements de santé publics / privés : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé…*
- *tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maison de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD…*
- *les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées…*
- *les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS), des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise…*

Mais aussi :

- *les personnels des forces de l'ordre (policiers municipaux et nationaux, personnel municipal mobilisé pour assurer la continuité du service public).*

De plus, nous vous informons que la ville de Marcq-en-Barœul propose en complément pour les marcquois, le mercredi, un accueil libre des enfants dont les deux parents font partie des personnels soignants et de soin de secours et de force de l'ordre, et aux agents municipaux mobilisés pour la continuité du service public selon les modalités suivantes :

« Accueil libre de 7h30 à 19h00 : activités ludiques encadrées par du personnel municipal. Les parents sont invités à fournir un pique-nique ou un plat à réchauffer (micro-onde) pour leur enfant, à l'école NIKI DE SAINT PHALLE (rue de Hurtevent). »

D'ores et déjà, à des fins d'anticipation organisationnelle, **merci de tenir informé chaque chef d'établissement de vos besoins** et d'inscrire votre(vos) enfant(s) en précisant :

- le nombre d'enfants,
- leur âge et leur niveau de classe,
- le(s) jour(s) et dates concernés
- le(s) créneau(x) (matin/midi/après-midi)
- sans oublier de laisser obligatoirement le document « fiche sanitaire de liaison » ci-joint qui rempli avec toutes vos coordonnées.

Cet accueil commencera le jeudi 19 mars et le vendredi 20 mars à l'école Notre Dame de Lourdes, de 8h30 à 16h30. L'entrée se fait au n°13 rue du Docteur Ducroquet. Les enfants seront accueillis par des enseignants et des personnels de nos équipes.

Nous vous tiendrons informés dès que possible de l'organisation en place pour la suite.

En solidarité,
Les chefs d'établissements.

Catherine Mazoyer	Sylvie Pouilly	Xavier Viemon	Jérôme Pille
Saint Aignan	Notre Dame des Victoires	Saint Christophe	Notre Dame de Lourdes